



CENTRE DE REFERENCE DES
TROUBLES DU LANGAGE ET
DES APPRENTISSAGES



CRITERES D'ADRESSAGE

au Centre de Référence des Troubles du
Langage et des Apprentissages de
Bourgogne

Toute demande de bilan diagnostique adressée au CRTLA doit l'être par une structure ou une équipe d'évaluation de 2^{ème} ligne, selon les critères de complexité* :

- Médecins spécialistes libéraux / hospitaliers (pédiatres, pédopsychiatres, psychiatres, médecins généralistes formés à la prise en charge des TND)
- PCO (Plateforme de Coordination et d'Orientation)
- Structures médico-sociales et sanitaires (CAMSP, CMPP, CMP, SESSAD, etc...)
- Réseaux (Pluradys ou autres)

Selon les critères de complexité* d'intervention du niveau 3

CRTLA Dijon

14 rue Paul Gaffarel
BP 77908 21079 DIJON Cedex
Hôpital d'Enfants - 7ème étage

Secrétariat : 03.80.29.53.91

E-mail : CRTLA@chu-dijon.fr



CRITERES DE COMPLEXITE

- ✓ Hypothèse diagnostique ou diagnostic différentiel, complexe ou très complexe (= trouble sévère et/ou multiple et/ou associé à des comorbidités)

+ au moins 1 des critères suivants :

- Situation familiale complexe
- Parcours chaotique
- Désaccord entre les professionnels de 2^{ème} ligne
- Stagnation des progrès dans l'accompagnement